



L'énergie solaire

Assemblée Générale Ordinaire SDPPR 79

Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres
21 juin 2024



Akuo
& Agriterra

Le marché du
photovoltaïque



L'agrivoltaïsme

Les étapes d'un projet

Akuo
& Agriterra



Le marché du
photovoltaïque

L'agrivoltaïsme

Les étapes d'un projet

Akoo & Agriterra

Présentation générale

2007

création

Indépendance

Éric Scotto &
Patrice Lucas

+ 450
Collaborateurs

+ 90
centrales
En exploitation

Acteur intégré

Développement, Financement,
construction, Asset
Management – O&M

2,9 Mds€
Investissements cumulés
(Projets)

Projets de territoires

Solutions de production décentralisée
d'énergie renouvelable

+ 1,8 GW
Capacité électrique
installé et en construction



Partenaire agricole
depuis 2011



15 ingénieurs
agronomes



Support technique
agricole



Pionnier dans
l'agrivoltaïsme

Identification de
sites

Développement

Financement

Construction

Exploitation &
Maintenance

Démantèlement
& remise en état

Le groupe Akuo

Expertise dans le solaire



Solaire au **sol**,
trackers, bi-facial.



Notre filiale **Agriterra** développe des projets en **Agrinergie®** qui combinent **production agricole durable et d'énergie** sur une même surface.



Le **solaire flottant** permet de répondre aux conflits d'usage et de valoriser des espaces non utilisés.



Parfaitement **intégrées aux bâti**, les tuiles solaires répondent aux besoins de la ville du futur.



La gamme GEM® - **Green Energy in Motion**, une solution solaire et stockage conteneurisée.

Akuo
& Agriterra

Le marché du photovoltaïque



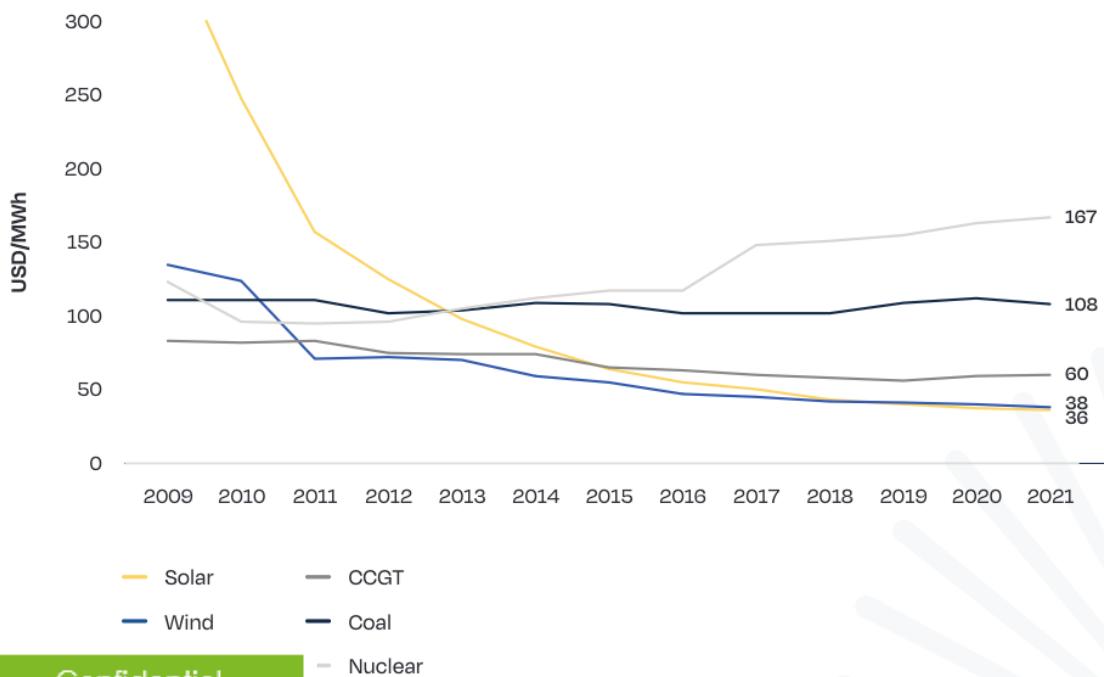
L'agrivoltaïsme

Les étapes d'un projet

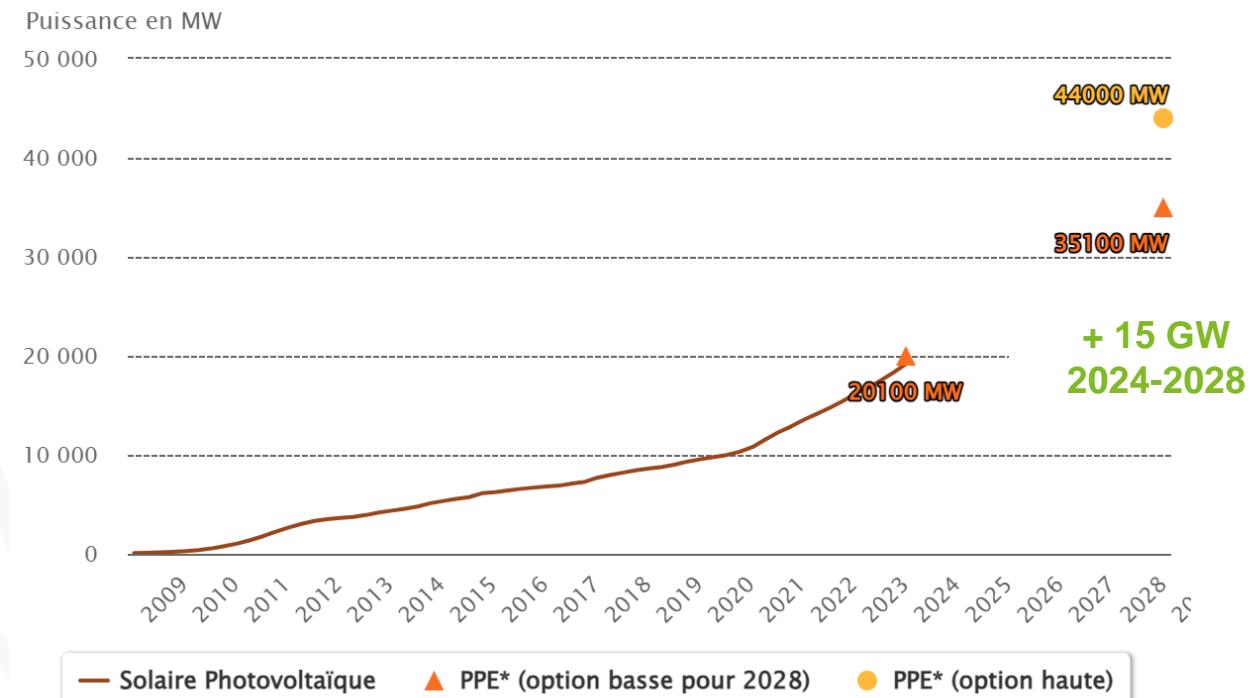
L'évolution du marché du photovoltaïque

- La puissance du parc solaire photovoltaïque atteint **20 GW à la fin de l'année 2023** (toiture, ombrière, sol, agriPV)
- Au cours de l'année 2023, **3,2 GW supplémentaires** ont été raccordés, contre 2,7 GW au cours de la même période de 2022. Une croissance à mettre en perspective avec le déploiement de nos voisins européens (Allemagne +14,1 GW)
- La production d'électricité d'origine solaire photovoltaïque représente **4,9% de la consommation électrique** française en 2023

Evolution du coût du solaire photovoltaïque

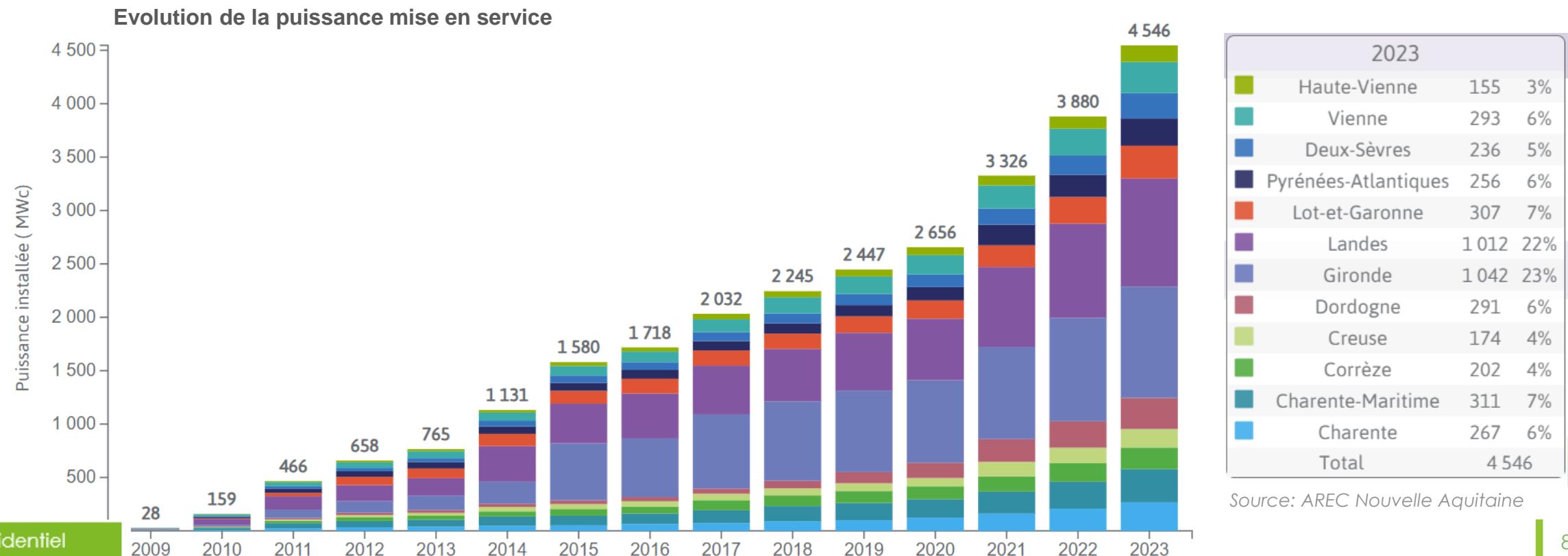


Évolution du parc solaire photovoltaïque, en France continentale



| Le photovoltaïque en Nouvelle Aquitaine

- La Nouvelle Aquitaine est la **première région française** de production (+130% depuis 2015)
- Le **SRADDET de Nouvelle-Aquitaine** prévoit un développement de la filière avec pour objectif d'atteindre une production annuelle de 9 700 GWh en 2030 (fin 2023 5 179 GWh)
- Des disparités entre les départements due à l'ensoleillement et la disponibilité foncière (79 part constante 5%)
- Des opportunités de **développement sur terrains agricoles** dans les Deux-Sèvres



| Le photovoltaïque dans les Deux-Sèvres

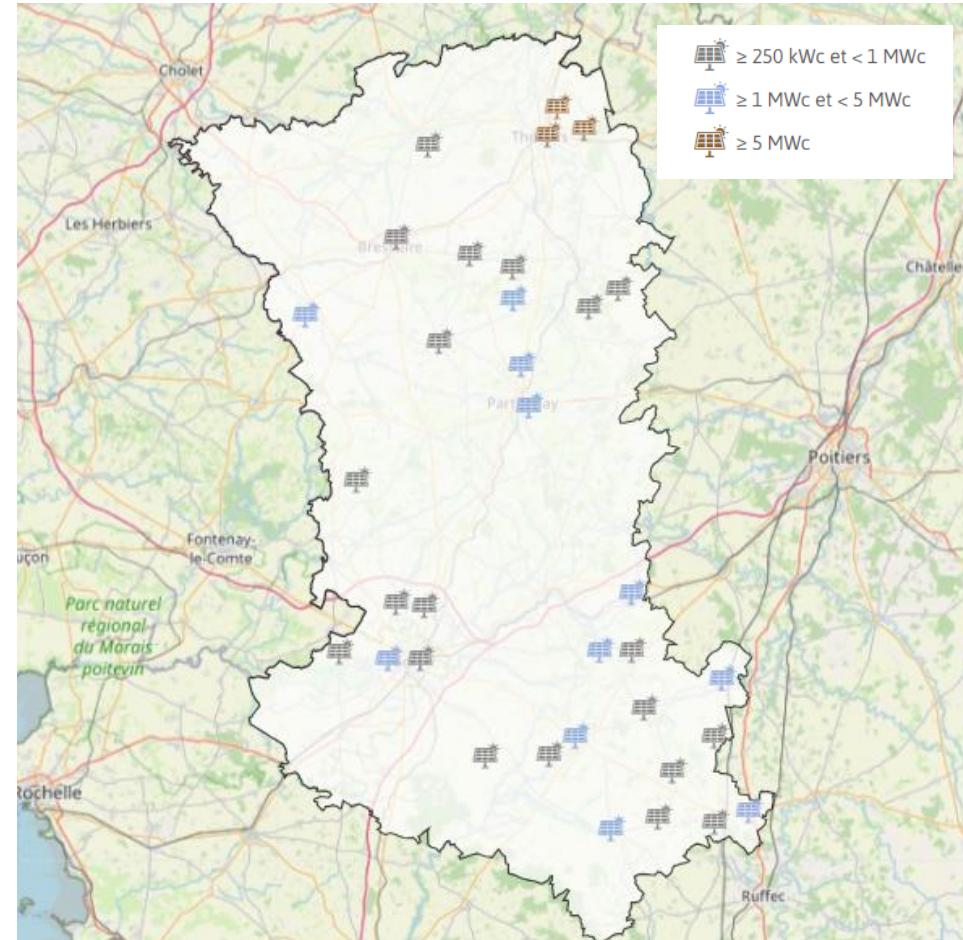
La DDT 79 a publié en mars 2022 un guide d'implantation du photovoltaïque:

- a. Respecter les obligations de recouvrement des **toitures et des ombrières de parking**
- b. Encourager les installations **solaires au sol sur terrains dégradés et artificialisés**
- c. Encadrer les installations **agrivoltaïques** sur tous types de terrains et la prise en compte du paysage

L'éligibilité des terrains:

- a. L'urbanisme
- b. L'environnement local (biodiversité, voisinage, monuments)
- c. La topographie et l'exposition
- d. Le raccordement électrique

La répartition des installations sur le territoire



Source: AREC Nouvelle Aquitaine

Akuo
& Agriterra

Le marché du
photovoltaïque



L'agrivoltaïsme

Les étapes d'un projet

| La loi relative à l'accélération de la production des EnR

Une installation photovoltaïque est dite **agrivoltaïque** si ses modules sont situés sur une **même surface** de parcelle qu'une **production agricole** et que

- le projet assure :



Agriculture
l'activité principale



Production agricole
significative



Revenu durable



Réversibilité

- et apporte au moins l'un des services suivants :



Adaptation au
changement
climatique



Protection
contre
les aléas



Amélioration
du bien-être
animal



Amélioration du potentiel
et de l'impact
agronomiques

sans induire **ni dégradation significative de la production agricole** (quantitative et qualitative), **ni diminution des revenus agricoles**

Nos réalisations en métropole

Centrales au sol -
Elevage & cultures



Ombrières -
Arboriculture

Tracker – Grandes
Cultures





Centrales au sol
Elevage & cultures
Lherm (31)



Trackers
& Grandes Cultures
Curbans (05)

Ombrières PV
& Arboriculture
Bellegarde (30)



Les synergies d'un projet agrivoltaïque

SYNERGIES AGRONOMIQUES

Microclimat apporté par les structures

- Diminution du stress hydrique et thermique
- Protection contre les aléas climatiques (grêles, sécheresses etc.)
- Suivi agronomique annuel

Design adapté

- Espacement compatible avec le passage des engins agricoles
- Etude environnementale, eau, sol, itinéraire technique
- Réversibilité des structures au bout de 30 ans

SYNERGIES ECONOMIQUES

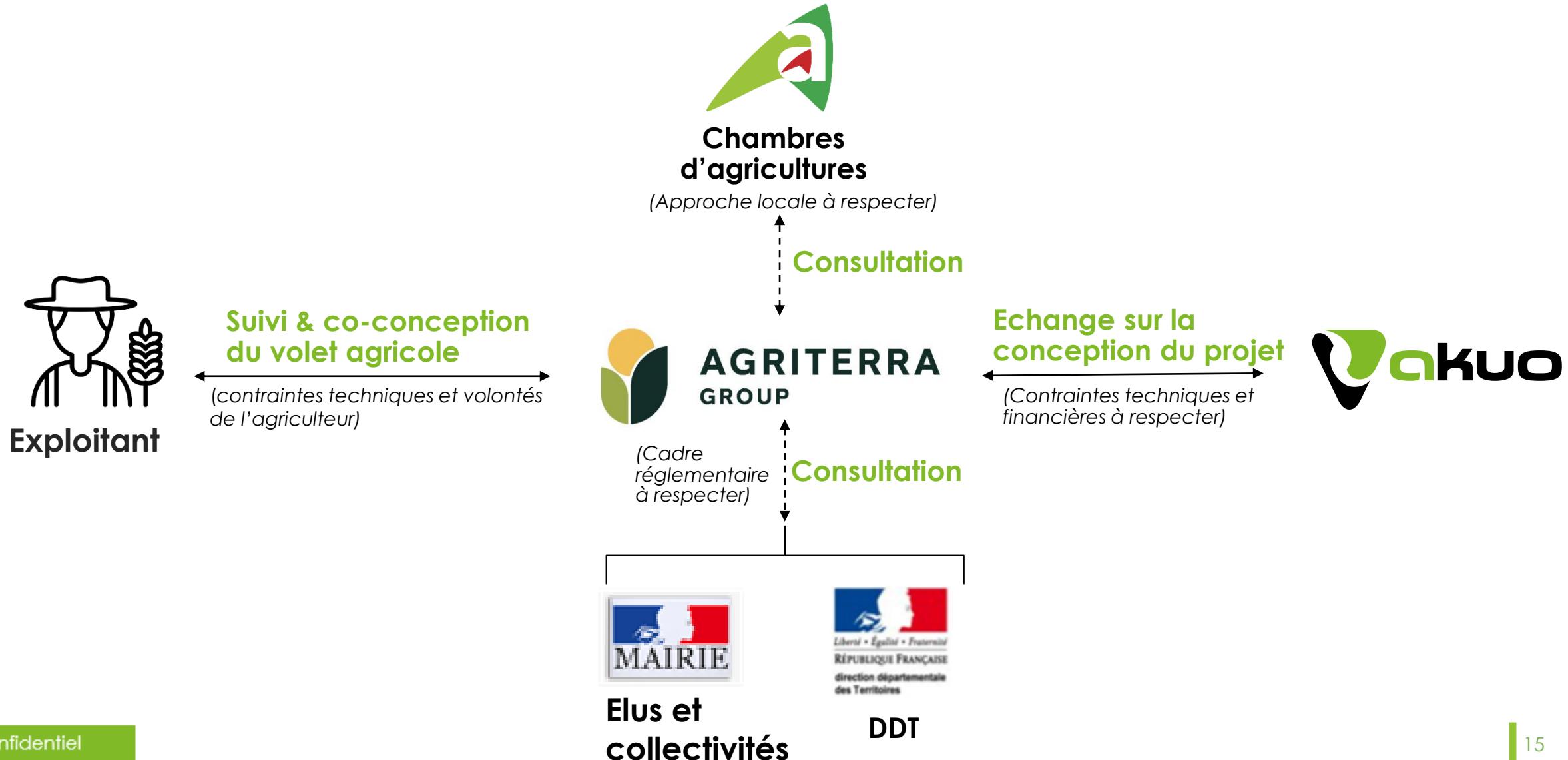
Mise à disposition gratuite

- Pas de fermage sur les parcelles du projet
- Maintien des aides PAC
- Signature d'un **commodat long-terme sur 30 ans**

Valorisation du foncier

- Versement d'un loyer long terme
- Retombées fiscales (IFER)

| Les missions d'Agriterra



Akuo
& Agriterra



Le marché du
photovoltaïque

L'agrivoltaïsme

Les étapes d'un projet

Les étapes d'un projet

Calendrier

Environ 3,5 ans avant la mise en service

